

## Bilan du schéma de mutualisation année 2016

Le schéma de mutualisation des services a été adopté par le conseil communautaire du 14 décembre 2015. A ce jour, 26 des 28 communes adhèrent au moins à l'un des services proposés au schéma, avec la répartition suivante :

Service mutualisé	Communes participantes	Nombre de communes	Date de mise en œuvre
Informatique	Argelliers, Bélarga, Campagnan, Gignac, Jonquières, La Boissière, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, Tressan	17	Mars
Juridique	Aniane, Argelliers, Bélarga, Gignac, Le Pouget, St-Pargoire, Tressan	7	Février
Assistance marchés publics	Aniane, Argelliers, Le Pouget, St-Pargoire, Tressan	5	Octobre
Observatoire fiscal	Aniane, Argelliers, Gignac, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, St-André de Sangonis, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle	11	Février
Groupements d'achats	Aniane, Arboras, Argelliers, Bélarga, Campagnan, Jonquières, La Boissière, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Bauzille de la Sylve, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, Tressan	19	Octobre
Ingénierie urbanisme	Aniane, Argelliers, Bélarga, Campagnan, Gignac, La Boissière, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, Tressan, Vendémian	17	Mars
Ressources humaines	Argelliers, Gignac, Le Pouget, St-Pargoire, Tressan	5	Mars
Opérations d'aménagements	Aniane, Arboras, Argelliers, Bélarga, Gignac, Jonquières, La Boissière, Lagamas, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin, Tressan, Vendémian	17	Janvier

Cette 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre du schéma de mutualisation des services est une année incomplète puisque les services mutualisés ont été mis en œuvre à des échéances différentes, il est donc prématuré de tirer un bilan.

Néanmoins, cette année de démarrage est satisfaisante car les services mutualisés mis en œuvre correspondent aux prévisions initiales avec une montée en charge de l'activité progressive. Les estimations de coût et volume d'activité sont conformes aux attentes. Les services mutualisés ont fait preuve d'une disponibilité à chaque instant pour répondre aux demandes des communes.

Afin d'assurer un suivi du fonctionnement et des perspectives des services mutualisés, des commissions paritaires de gestion ont été mises en place, elles sont composées d'un binôme élu/technicien par commune et pour la communauté de communes. Elles se réunissent afin d'ajuster au mieux les services mutualisés, et cela de manière conviviale.

A titre d'exemple, la commission de gestion paritaire de l'observatoire fiscal a validé des réajustements proposés sur l'élargissement de l'objet des conventions de mutualisation à des missions d'assistance fiscale de façon plus générale suite aux réponses apportés par les services fiscaux. Un avenant aux conventions sera donc proposé aux communes concernées pour l'évolution du service, et ce sans aucun changement des conditions financières.

Concernant l'année 2017, plusieurs pistes de travail peuvent être envisagées selon les besoins :

- Réunir un groupe de travail pour étudier la mise en œuvre d'un service commun documentation
- Réunir un groupe de travail pour étudier la mise en œuvre d'un marché commun communication interne
- Poursuivre les réflexions autour de la banque de prêt de matériel entre communes adhérentes au service, à ce jour seul le prêt du matériel intercommunal vers les communes a été mis en place